

7

Implantation de locaux sur le site industriel Lucibel

Mixité des usages et fonctions d'un bâtiment existant

Typologie d'opération :
Densification des usages

Localisation

Barentin (Seine-Maritime)

Communauté de communes Caux-Austreberthe



Informations générales et statistiques

MOA :
Communauté de communes Caux-Austreberthe

MOE :
Agence Buray architectes

Année de livraison : 2022

Surface de terrain d'assiette : 33 000 m²

Chiffres clés

Surface de plancher : 16 950 m²

Coefficient d'occupation du sol : 0,51

Coefficient d'emprise au sol : 0,73

Emprise au sol des bâtiments : 12 500 m²

Montant total des travaux (HT) : à venir

Description sommaire du projet

La Communauté de communes Caux-Austreberthe a opté pour la sobriété foncière en mutualisant son siège avec le site industriel Lucibel sous-utilisé, permettant ainsi d'occuper les espaces vacants à d'autres acteurs locaux. Cette initiative vise à densifier les usages du site et à répondre aux besoins croissants de la Communauté de communes. Ainsi, cet espace accueille une mixité des usages par le biais de différents services, tels qu'un accueil central, un parking, une association d'e-sport, transformant ainsi le site en un hub communautaire dynamique, favorisant le développement économique local.

Points forts et originalité

Intensification des usages en mutualisant les charges, réutilisation des locaux existants, diversification des activités et du foncier.

Mutualisation des ressources avec l'industriel présent sur site.

Réemploi de locaux sous-utilisés.

Volonté d'être moteur dans l'engagement d'une logique de pépinière spontanée.

Occupations complémentaires du site avec une vie associative.

Suppression de la moitié du parking pour implanter une activité de stockage.

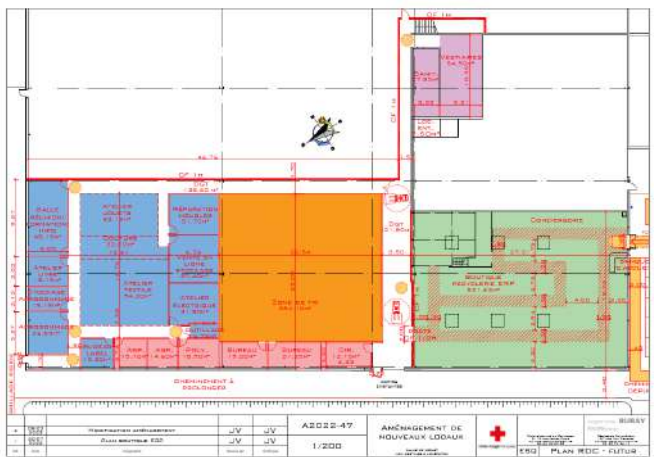
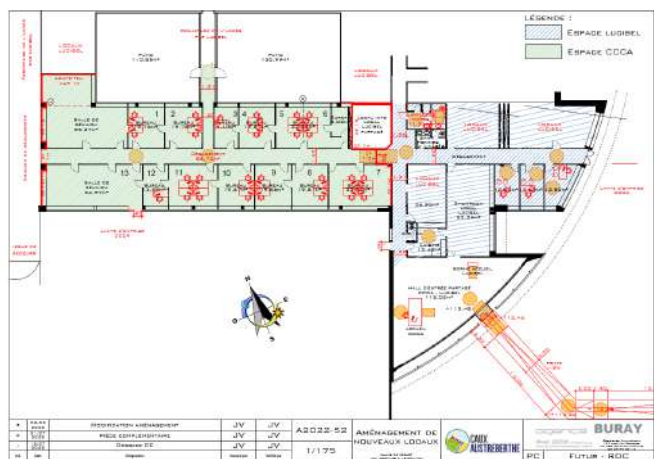
Collectivité publique qui mutualise son siège avec le privé ; coopération : public et privé forte.

Densification des usages.

Objectifs SRADDET de référence

49 > Mobiliser les outils fonciers pour limiter l'artificialisation des sols et concilier les usages

4 bis > Territorialiser la réduction de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers et s'inscrire dans la perspective du ZAN



Source plans : Communauté de communes Caux-Austreberthe
Source photo : industrie Lucibel